

Elaboration et mise en œuvre du PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le sens, le contexte et le cadre réglementaire du projet personnalisé (recommandations de l'ANESM).
- Comprendre les articulations entre les projets personnalisés, le projet d'établissement/service, le projet de vie de la personne
- Maîtriser la méthodologie, la mise en place et l'évaluation du projet personnalisé d'accompagnement

La formation peut être adaptée et personnalisée en fonction du public.

PUBLIC CIBLÉ

Professionnels exerçant au sein d'un Etablissement du Médico Social auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- AYANOUGLOU, Fanny, PhD, Psychologue

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- BAGHDADLI Amaria, PU – PH, Pédiopsychiatre, CHU Montpellier

PROGRAMME

Jour 1 :

1. Repères et principes généraux du projet personnalisé

- Co-construction du projet
- Participation maximale de la personne accompagnée
- Une démarche qui évolue
- Participation large de tous les acteurs concernés

2. Les différentes phases de la démarche de projet personnalisé :

- Identification des attentes et des besoins
- Co-définition des objectifs du projet, résultats attendus, moyens et indicateurs de résultats

- Formalisation du projet personnalisé
- Mise en œuvre du projet
- Suivi du projet et réévaluation périodique

Jour 2 :

3. Mise en situation

- A partir d'une situation exposée par le formateur, les stagiaires élaboreront le projet individualisé de la personne (choix des objectifs, des moyens à mettre en place, de l'évaluation)
- Discussion autour de situations présentées par les stagiaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques ; Mises en situation pratique ; Travaux dirigés en sous-groupe ; Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION :

- QCM (avant la formation et en fin de formation)
- Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Attestation

Durée : 2 journées soit 14 heures

Dates : 25 et 26 mai 2020

Nombre d'inscrits : 15 personnes maximum

Lieu : Locaux de l'afree - Montpellier

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 460,00 € - professions libérales et/ou à titre individuel : 360,00 €